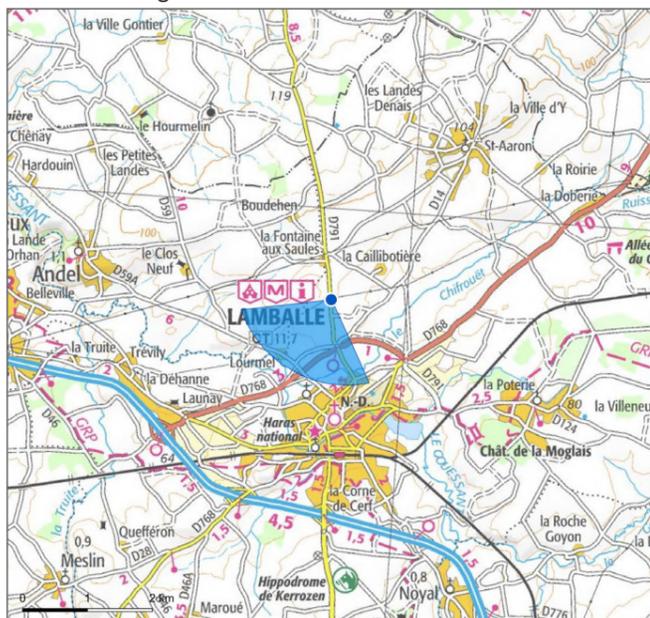




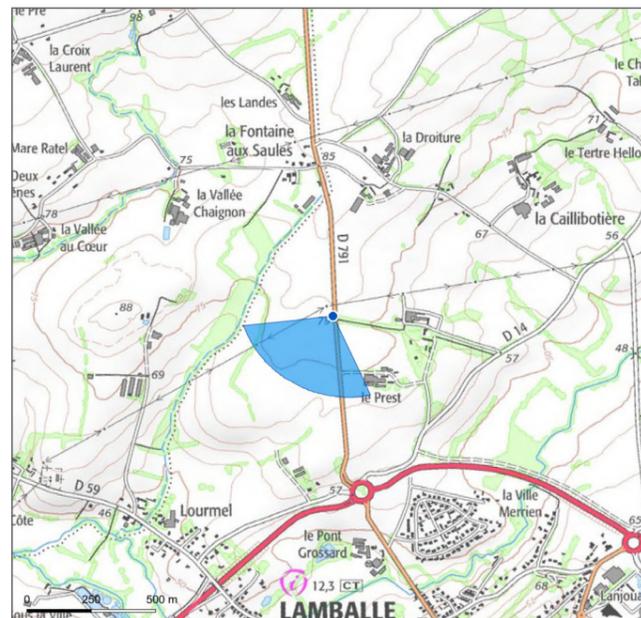
Photomontage n° 17 : Itinéraire de la D791 vers Lamballe

Localisation du point de vue

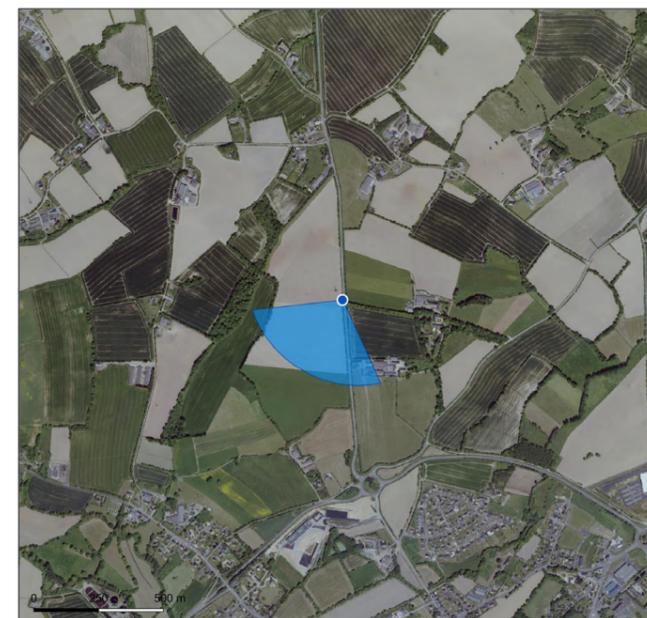
Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D  
 Longueur focale : 45mm eq.  
 Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 07/01/2021  
 Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) :  
 292 751,00 ; 6 834 997,00  
 Distance (km) à l'éolienne la plus proche : 12,17

Impact paysager



Commentaire

A l'approche de la ville de Lamballe par le nord, à la faveur de trouées dans la végétation, l'itinéraire de la D791 offre de larges vues panoramiques sur le bassin de Lamballe, qui s'étendent ensuite jusqu'à l'horizon du Massif du Méné.

Le bocage assez distendu permet de bien voir, à droite de l'axe de la route plantée, la silhouette de la ville ponctuée notamment par les clochers de la Collégiale et de l'église Saint-Jean au centre du panorama, mais aussi par les grands bâtiments et silos de la zone industrielle située à l'ouest de la ville.

La sensibilité reste faible compte tenu de l'éloignement de la zone du projet d'une douzaine de kilomètres.

Depuis ce point de vue, les 3 éoliennes du projet du Ruisseau de Margot sont en partie visibles à l'arrière-plan à près de 12,2 km : seuls les rotors émergent des structures végétales, alignés et avec des inter-distances équilibrées. Ils se détachent plutôt bien sur le fond des reliefs du Méné; toutefois, s'ils sont visibles simultanément avec la ville de Lamballe, et avec le Mont Bel Air à l'arrière-plan, il n'existe pas d'effet de concurrence visuelle ni d'effet de prégnance du projet avec ces éléments de paysage, en raison de l'éloignement du projet.

Dans ce champ de vision, le motif éolien est déjà présent à l'arrière-plan, avec notamment les 6 éoliennes du parc de Trébry, distantes d'une vingtaine de kilomètres ; les autres parcs éoliens sont masqués pour tout ou partie par le relief et la végétation. Compte-tenu de l'éloignement, il n'y a pas d'effet de cumul défavorable entre ces ensembles d'éoliennes.

**Depuis ce point de vue dynamique, l'impact du projet du Ruisseau de Margot est très faible.**

Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°



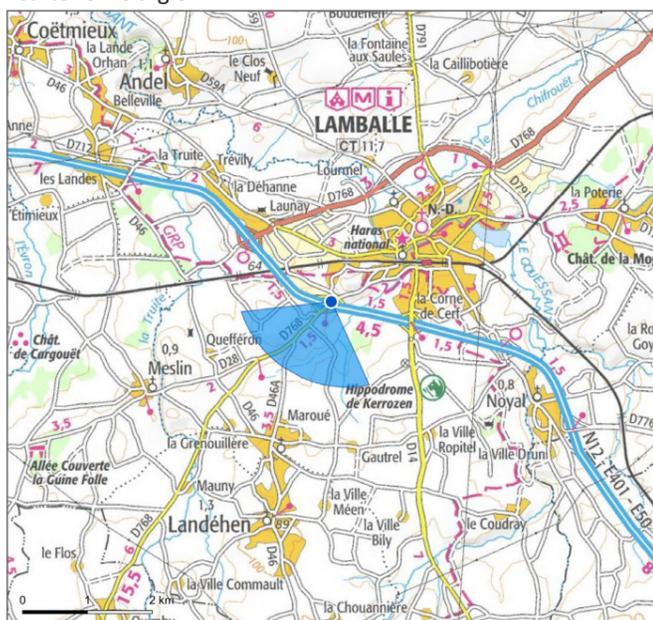




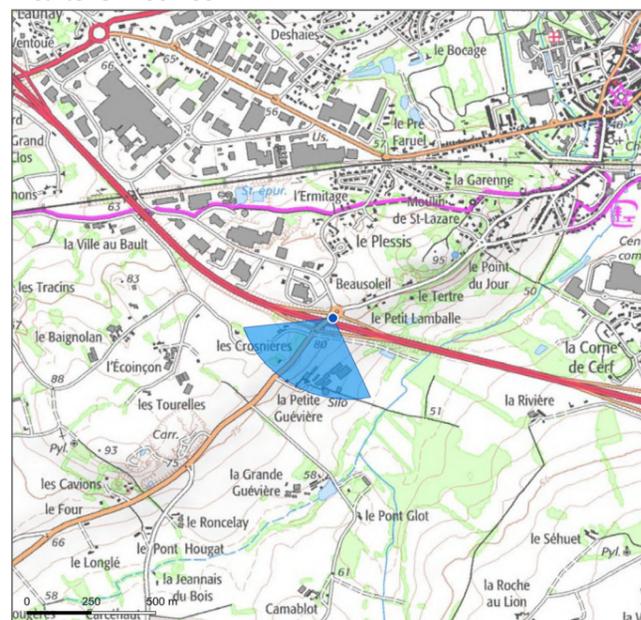
Photomontage n° 18 : Lamballe - N12

Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

- Appareil photo : Canon EOS 77D
- Longueur focale : 45mm eq.
- Assemblage panoramique : cylindrique
- Date de prise de vue : 07/01/2021
- Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) : 291 404,94 ; 6 832 002,74
- Distance (km) à l'éolienne la plus proche : 8,88

Impact paysager



Commentaire

La N12 contourne la ville de Lamballe par le sud. Son itinéraire est, la plupart du temps, encaissé et bordé de talus plantés, limitant ainsi les vues dégagées sur le paysage environnant à quelques percées ponctuelles. A l'intersection avec la D768, qui relie Lamballe à Moncontour, les vues sont plus ouvertes car le maillage routier surplombe les vallons affluents du Gouessant ; elles s'étendent, au sud, jusqu'aux reliefs des monts du Méné. La sensibilité est modérée à faible vis-à-vis du projet de parc éolien.

Depuis ce point de vue, au passage de la D768 en viaduc sur la N12, les premiers-plans sont marqués par les nombreuses structures végétales caractéristiques du bocage ou des ripisylves des nombreux ruisseaux affluents du Gouessant. Les 3 éoliennes du projet du Ruisseau de Margot sont en partie visibles à l'arrière de ces structures végétales qui forment des filtres visuels, à environ 8,8 km : les rotors se détachent sur le fond des reliefs du Méné, alignés et avec des inter-distances équilibrées. Ils sont visibles simultanément avec le Mont Bel Air à l'arrière-plan, sans effet de concurrence visuelle ni d'effet de prégnance du projet avec ces éléments de paysage, en raison de l'éloignement du projet.

Dans ce champ de vision, le motif éolien est déjà présent à l'arrière-plan, avec notamment les 6 éoliennes du parc de Trébry, distantes de plus de 16 km ; les autres parcs éoliens sont masqués, pour tout ou partie, par le relief et la végétation. Compte-tenu de l'éloignement, il n'y a pas d'effet de cumul défavorable entre ces ensembles d'éoliennes.

**L'impact du projet du Ruisseau de Margot est faible depuis ce point de vue.**

Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°



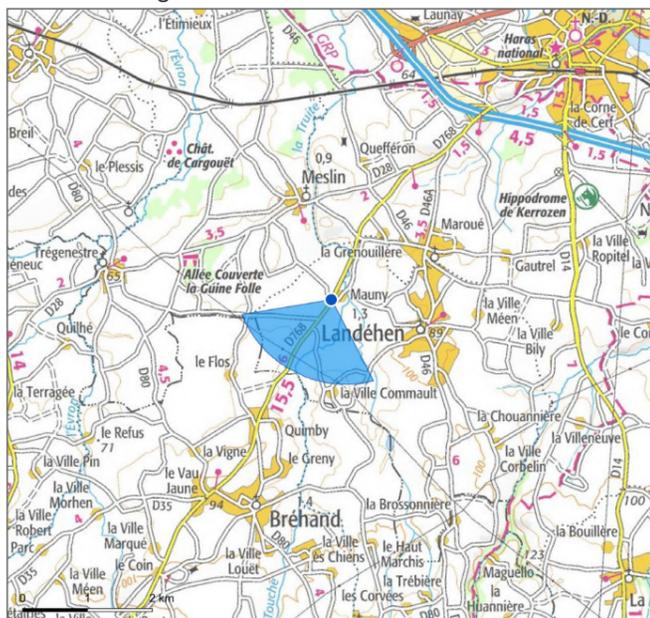




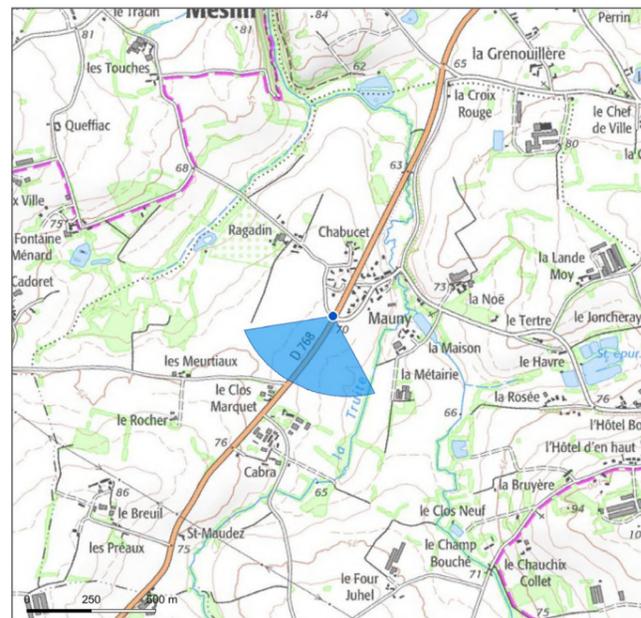
Photomontage n° 19 hiver : Itinéraire de la D768 à Mauny (commune de Landéhen)

Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

- Appareil photo : Canon EOS 77D
- Longueur focale : 45mm eq.
- Assemblage panoramique : cylindrique
- Date de prise de vue : 07/01/2021
- Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) : 289 041,92 ; 6 829 090,42
- Distance (km) à l'éolienne la plus proche : 5,24

Commentaire

L'itinéraire de la D768 traverse les aires d'étude du projet de Brehand et relie Lamballe à Moncontour. Les vues qui s'ouvrent vers le sud s'étendent jusqu'aux reliefs du Méné dominé par le Mont Bel Air. Les premiers-plans sont, la plupart du temps marqués par les nombreuses structures végétales caractéristiques du bocage ou des ripisylves des nombreux ruisseaux affluents du Gouessant. A la hauteur du bourg de Landéhen, au lieu dit Mauny, la sensibilité est modérée vis-à-vis du projet de parc éolien.

Depuis ce point de vue, les 3 éoliennes du projet du Ruisseau de Margot sont visibles au centre du panorama, à gauche de l'axe de la route à une distance d'environ 5,2 km : les rotors émergent des silhouettes arborées du bocage, alignés et avec des inter-distances équilibrées, présentant ainsi une bonne lisibilité. Ils se détachent sur le fond des reliefs des Monts du Méné, notamment en vue hivernale. Compte tenu de l'éloignement d'environ 5 km, il n'est pas observé d'effet de concurrence visuelle ni d'effet de prégnance direct du projet sur les éléments de paysage présents dans le champ de vision.

Dans ce champ de vision, le motif éolien est déjà présent à l'arrière-plan, avec notamment les 6 éoliennes du parc de Trébry, qui sont pour la plupart masquées par les structures végétales. Il n'y a pas d'effet de cumul défavorable entre ces ensembles d'éoliennes.

**L'impact du projet du Ruisseau de Margot est modéré à faible depuis ce point de vue en période hivernale.**

Impact paysager



Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°





